Activité Education Morale et Civique 3e **Compétence :** e. Trouver, sélectionner des informations dans un document

Les valeurs et les symboles de la République française

Les valeurs de la République

Article 1er. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.

Constitution de la Vème République, 1958

Article 1. La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Article 2. La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

Loi de séparation des Eglises et de l'Etat (1905)

Article 2. La langue de la République est le français. L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. L'hymne national est « La Marseillaise ». La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ». Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Constitution de la Vème République, 1958

Questions

- Dans quel texte les valeurs de la République française sont inscrites ?
- Quel est le régime politique en France ?
- Coloriez en rouge dans l'article 1er, les principes de la République française.
- Pourquoi la République française est-elle démocratique ?

Loi de séparation des Eglises et de l'État

- Que signifie « La France est une République laïque » ?
- Depuis quand le principe de laïcité existe-t-il en France ? Où ce principe est-il appliqué ?
- Quel est l'article du règlement intérieur qui en parle ?

Le préambule de la Constitution de la Ve

- Quelle est la devise de la République ?
- Quels sont les symboles de la République ?
- Quelle est la langue officielle ?

ECRIRE MES IDÉES - En quoi la langue officielle favorise t'elle l'unité de la nation ?

Les symboles de la République

La Marseillaise (extraits)

Premier complet
« Allons enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé (bis)
Etc…

Refrain
Aux armes citoyens !
Formez vos bataillons
Marchons, marchons
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons

Explications :
Au départ, le « chant de guerre de l'armée du Rhin » est composé par Claude Rouget de Lisle à Strasbourg en 1792. Les Marseillais le chantent en arrivant à Paris pour partir combattre les armées autrichiennes, c'est pourquoi ce chant devient la Marseillaise.

Symbole n°1, l'hymne

ETUDIER DES DOCUMENTS *- Quel est l'auteur ?*
- Quelle est la date de composition ?

ETUDIER DES DOCUMENTS *- Pour quelle occasion est-il composé ?*
- Pourquoi s'appelle t-il la Marseillaise ?

ETUDIER DES DOCUMENTS *- A quelles occasions joue-t-on la Marseillaise ?*

Symbole 2 : le drapeau

ETUDIER DES DOCUMENTS *- Quand apparaît-il ?*
- Quelle est la signification des couleurs ?

Emblème national de la Ve République, le drapeau tricolore est né de la réunion, sous la Révolution française, des couleurs du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge). La loi du 27 pluviôse an II (15 février 1794) fait du drapeau tricolore le pavillon national

Site : www.france.fr (site gouvernemental)

ECRIRE MES IDÉES Il existe un autre symbole, il a lieu tous les 14 juillet à Paris et dans les grande ville.
- Quel est ce symbole ?
- Que commère-t-on le 14 juillet ?

Symbole 3 : la devise
- Où retrouve-t-on la devise ?

Symbole 4 : La Marianne
- Que représente-t-elle ?
- Que porte-t-elle sur la tête ? Pourquoi ?
- Où la retrouve-t-on ?

ECRIRE MES IDÉES ***Autonomie :***
Faire un article sur un des symboles ou une valeur

Marianne